



RÉGION OCCITANIE

Pyrénées - Méditerranée

E.P.L.E.F.P.A. de Carcassonne

Route de Saint-Hilaire  
11000 CARCASSONNE

Téléphone : 04.68.119.119

Télécopie : 04.68.71.38.17

## Règlement de consultation valant cahier des clauses particulières

### I) Identification de la personne publique :

EPLFPA Carcassonne

Personne responsable du marché : M. BOUTTIER Michel, Directeur de l'EPL.

Comptable assignataire : M. LECOMTE, Agent Comptable de l'EPL de Carcassonne.

Gestionnaire : Mme GARZINO, Gestionnaire de l'EPL de Carcassonne.

### II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

### III) Objet et durée du marché :

Le marché a pour but le transport scolaire dans le cadre de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive (lot 1) et dans le cadre des sorties pédagogiques (lot 2) pour le LPA Martin Luther King de Narbonne.

Il sera passé pour une durée d'un an (année scolaire 2017/18)

### IV) Description des prestations :

#### **Lot 1 : le transport des élèves du LPA Martin Luther King de Narbonne aux installations sportives de la ville de NARBONNE.**

Le nombre de navette par semaine (aller-retour) se situe aux alentours de 11. Vous trouverez ci-joint le calendrier des transports mis à jour au 7 juillet 2017. Les destinations pourraient être modifiées à la rentrée de septembre, un tableau à jour vous sera adressé.

Les heures de départ et d'arrivée devront être respectées.

Le nombre moyen de personnes transportées est de 33 (32 élèves + 1 accompagnateurs)

#### **Lot 2 : le transport des élèves du LPA Martin Luther King de Narbonne dans le cadre des sorties pédagogiques sur les départements : 11, 34, 66, 31,30**

le nombre de navette sur l'année scolaire 2017/18 se situe aux alentours de 80 (périmètre moyen des sorties 35-40 km). Sorties journée avec transport et dépose des élèves le matin et retour le soir  
Chauffeur libre entre-temps (sauf exception)

Sorties exceptionnelles dans département limitrophe : 3 à 4 dans l'année avec nuitée avec présence ou non du chauffeur.

Les heures de départ et d'arrivée devront être respectées.

le nombre moyen de personnes transportées est de 35 (32 élèves + 3 accompagnateurs)

#### **Les prestations portent sur des lieux de transport (hors vacances scolaires) durant l'année scolaire 2017/18 :**

Les heures de départ et d'arrivée devront être respectées.

Le nombre maximum de personnes transportées est 38

V) Contact : Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de Mme GARZINO, gestionnaire de l'EPL Carcassonne ;

Tél : 04.68.119.119 ; Fax : 04.68.713.817 ;

Adresse électronique : [anne.garzino@educagri.fr](mailto:anne.garzino@educagri.fr)

VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :

Les offres devront parvenir au : L.P.A. Martin Luther King  
Centre Pierre Reverdy  
Avenue des Étangs  
11100 NARBONNE

au plus tard : **le 17 août 2017**

- soit par dépôt à l'accueil du L.P.A. contre délivrance d'un récépissé de dépôt (l'établissement sera fermé du 30 juillet au 16 août 2017),
- soit par envoi recommandé avec accusé de réception au :

L.P.A. Martin Luther King  
Centre Pierre Reverdy  
Avenue des Étangs  
11100 NARBONNE

VII) Contenu des offres :

L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint signé par le candidat et prévoir :

- un tarif forfaitaire pour l'ensemble de la prestation décrite pour chaque lot défini dans l'annexe.
- le montant d'une remise forfaitaire en cas d'annulation d'une navette pour tous motifs : intempéries, suppression de l'activité, grève, défaillance du transporteur, report de date ; le transporteur devra avoir été informé de l'annulation au plus tard la veille de l'activité 18H.

VIII) Critère de jugement des offres :

Les critères de jugement des offres sont :

- prix 80 %
- qualité des prestations associées 20 %

IX) Délai de validité des offres : 1 an.

X) Prix et règlements des comptes :

**Contenu des prix :** les prix sont fermes et définitifs pour la durée du marché ; une clause de sauvegarde peut-être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement. Les prix sont exprimés hors taxes; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition des prix. Les prix comprennent tous les frais adhérents à la prestation ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

XI) Règlement :

Le règlement s'effectuera par mandat administratif, chaque trimestre, avec virement dans un délai de 45 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture.

XII) Délais d'exécution : les prestations ou fourniture devront être exécutées à partir du 4 septembre 2017.

XIII) Notification : Le marché sera notifié au titulaire au plus tard le 25 août 2017. Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site [aji-france.com](http://aji-france.com).

A Carcassonne le 10 juillet 2017

Le Directeur,

Michel BOUTTIER

